



1. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Le Burkina Faso connaît depuis 2015, une situation d'insécurité consécutive à des attaques de groupes armés dans certaines régions du pays. La région de l'Est qui a été retenue pour la présente intervention comptait au 31 janvier 2023 151 706 déplacés internes dont ...% de femmes. Dans cette partie du pays, les femmes souffrent toujours de pesanteurs socioculturelles et sont notamment victimes de violences basées sur le genre (rapt, des cas de mariages précoces et forcés, déscolarisation, faible scolarisation, excision, etc.) qui entravent leur épanouissement. Sur le plan économique, elles ont faiblement accès aux sources de financement et souffrent d'une insuffisance d'appui pour la conduite d'activités génératrices de revenus. Les survivantes de pratiques néfastes expriment souvent le besoin d'ester en justice contre leurs agresseurs, mais faute de ressources cette volonté reste sans suite. Selon les données du sous-cluster VBG, 509 cas de VBG ont été rapportés dans cette région de janvier à décembre 2021, dont 38 cas de violences sexuelles. Ces chiffres sont certainement en deçà de la réalité parce que les services de protection sont insuffisants et plusieurs témoignages font état de violences et d'abus subies par les femmes et les jeunes filles tout au long de leur parcours jusqu'au sein même de certaines communautés d'accueil. Mais faute d'appui adapté, ces femmes sont abandonnées à elles-mêmes et ne disposent pas de recours adéquats. En outre, la séparation des familles, la tendance au changement des rôles sociaux suite aux contraintes de déplacement forcé et la détérioration des conditions de vie, exposent les personnes vulnérables notamment les femmes avec des besoins spécifiques, à de risques additionnels des violences basées sur le genre. De nombreux ménages sont dirigés par des femmes seules ou des mineurs. 25% de la population affectée est constituée de femmes et de filles en âge de procréer (12-49 ans) avec des besoins spécifiques de protection. La fermeture des centres de santé suite à l'insécurité a réduit considérablement la capacité de réponse médicale et psychosociale au profit des survivantes des VBG.

C'est en réponse à ces nombreux problèmes et besoins YOUNG BPW BURKINDI propose de conduire la présente intervention qui vise à accompagner les initiatives locales de promotion et de protection des femmes et jeunes filles déplacées internes victimes des violences basées sur le genre de la région de l'Est. Au regard de l'ampleur des défis à relever, l'atteinte des résultats du projet nécessite la mise en place d'un cadre partenarial efficace avec d'autres acteurs intervenant sur la même thématique pour éviter les duplications. Des synergies seront prioritairement établies avec le « Projet d'appui à la lutte contre les violences basées sur le genre et résilience des femmes déplacées internes dans les régions du Centre-Nord et l'Est »

2. DESCRIPTION DU SOUS-PROJET

Le présent projet a pour objectif général de contribuer à la lutte contre les VBG et à la prise en charge holistique des victimes et des survivantes des VBG notamment des femmes et des filles déplacées internes dans la région de l'Est. Cet objectif général se décline en 3 objectifs spécifiques qui sont : OS1 : Sensibiliser les populations, les STD, les leaders communautaires et religieux et les membres des délégations spéciales sur les VBG ; OS2 : Identifier les femmes et filles notamment déplacées internes victimes VBG et les référencer vers des structures habilitées pour une prise en charge adéquate ; OS3 : Assurer la mise en œuvre et la gestion du projet. Pour l'atteinte de ces objectifs, il sera mis en œuvre un certain nombre d'activités

qui ont pour effet de renforcer la prise en charge holistique des victimes et des survivantes des VBG.

Pour permettre aux populations, aux leaders communautaires et religieux et aux membres des délégations spéciales d'être sensibilisés sur les VBG en vue d'optimiser leur implication dans la prévention et la dénonciation des cas de VBG et contribuer ainsi à la protection des femmes et des jeunes filles au sein des communautés, le projet conduira des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités à leur intention. Dans le contexte de la transition politique entamée au Burkina Faso depuis le coup d'Etat du 22 janvier 2022, des délégations spéciales seront appelées à animer les conseils de collectivités territoriales. Le projet renforcera les capacités de ces nouveaux acteurs afin d'obtenir leur engagement dans la prévention des VBG. Ce renforcement de capacités ciblera également les structures étatiques (Action sociale, DR action humanitaire, Ministère des droits humains...) et non étatiques qui sont actives dans le domaine de la prise en charge ou de la protection des personnes déplacées internes. Pour toucher le maximum de populations pour un changement de comportement, le projet réalisera des émissions radiophoniques, des pièces de théâtre, mais aussi la formation de « relais communautaires ». L'expérience prouve que l'information donnée contribue, en soit, à un changement de comportement du fait d'une meilleure connaissance de ce qui est permis et interdit par la loi.

Pour permettre aux femmes et filles notamment déplacées internes victimes de violences basées sur le genre VBG d'être identifiées et de bénéficier d'une prise en charge adéquate, le projet propose, de documenter les abus et les violations de droits humains subis par les femmes et les jeunes filles notamment celles déplacées internes. En outre le projet portera un intérêt particulier au référencement des victimes et survivantes de ces violences vers les structures habilitées pour une prise en charge médicale, psychologique et judiciaire adéquate. Le projet se propose aussi de diffusion un recueil du cadre juridique et des structures d'accompagnement pour le traitement judiciaire des cas de VBG et d'organiser une session de formation des membres des OSC sur le guide du justiciable en matière pénale au Burkina Faso élaboré par la CIFDHA.

Pour s'assurer que le projet atteindra les objectifs escomptés, il sera organisé une formation des acteurs de mise en œuvre du projet sur la thématique du genre transformateur et sur la gestion sensible au conflit. De même, un dispositif de suivi des activités et de capitalisation des bonnes pratiques générées par le projet sera mis en place et diffusé pour assurer leur répliquabilité dans d'autres contextes.

3. BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les leaders communautaires, les membres des délégations spéciales (MDS), qui ne disposent pas de connaissances sur les VBG et les femmes et les jeunes filles déplacées internes et victimes de VBG et qui ont une nécessité de prise en charge. Concrètement, les leaders communautaires les MDS des communes d'intervention verront leurs capacités renforcées sur le phénomène des VBG et le cadre juridique pour une prise en compte du phénomène dans les actions de développement local. Les femmes et filles déplacées internes, seront sensibilisées sur les différentes formes de VBG et le dispositif juridique en la matière. Les victimes et les survivantes des VBG bénéficieront d'une prise en charge psychologique, sanitaires et d'un accompagnement pour des recours en justice.

4. DUREE

La présente action sera conduite sur une durée de huit (08) mois couvrant la période de mai à décembre 2023. Les deux premiers mois seront consacrés à l'identification et la formation des leaders communautaires et les membres de la délégation spéciales des communes d'intervention ainsi que le ciblage des femmes et filles bénéficiaires directs. Les cinq mois suivants seront consacrés au déroulement des activités aux profits des bénéficiaires directs et indirectes. Le dernier mois de mise en œuvre sera dédié à la conduite de l'évaluation du

projet, à la capitalisation des expériences développées afin de générer des connaissances sur la thématique des VBG et la clôture.

5. INTEGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE

La prise en compte de la dimension genre se fera de façon transversale à travers son intégration à toutes les étapes du projet. Durant la phase de diagnostic, par une identification des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des hommes et des femmes ; pendant l'exécution du projet, à travers la conduite d'activités spécifiques au genre. La sensibilité du projet au genre se fera à travers le recrutement d'un personnel féminin pour l'accompagnement des bénéficiaires du projet. Dans sa stratégie d'intervention, le projet sera sensible au genre en fixant les horaires des formations en fonction de la disponibilité des femmes et en privilégiant des canaux de diffusion de l'information qu'elles maîtrisent. Pour le suivi du projet, il sera défini des indicateurs sexo-spécifiques qui permettent d'évaluer la réduction des inégalités entre femmes et hommes.

6. ANALYSE DES RISQUES

En raison des risques de stigmatisation des femmes et jeunes filles victimes de VBG, notamment celles victimes de violences sexuelles, l'une des conditions pour la bonne exécution du projet est l'ouverture d'esprit de ces dernières et l'adhésion des leaders communautaires. En termes de risques, le principal est la dégradation de la situation sécuritaire. En fonction du niveau de la menace sur les activités du projet, une suspension ou une délocalisation des activités pourra être proposée. Pour assurer la sécurité des personnes, il sera mis en place un système d'alerte des incidents sécuritaires. Des consignes sécuritaires pour les déplacements seront élaborées à l'attention du personnel du projet. Mal géré, le projet pourrait créer des conflits entre les PDI et les communautés, C'est pourquoi la mise en œuvre du projet respectera les principes de confidentialité et « ne pas nuire ».

8. SUIVI ET EVALUATION

Un mécanisme de suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité (SEAR) sera implémenté de façon participative avec toutes les parties prenantes. Il expliquera le rôle de chaque acteur, la périodicité des informations à collecter ainsi que les outils à utiliser. Les principales activités de suivi évaluation seront : le suivi régulier, l'élaboration des rapports techniques et financiers mensuels d'activités, la conduite d'une évaluation et des enquêtes, la gestion des connaissances à travers la capitalisation des expériences, la redevabilité à travers la participation aux réunions du cluster VBG pour le partage des résultats.

MODELE LOGIQUE

TITRE DU SOUS-PROJET: PROJET DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VBG A L'EST

